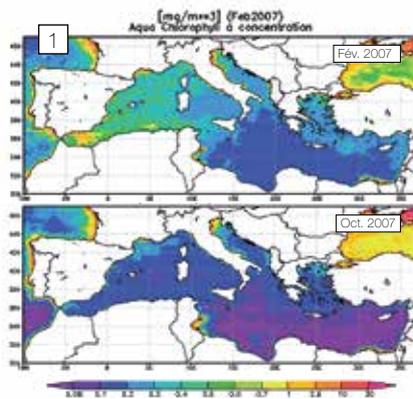


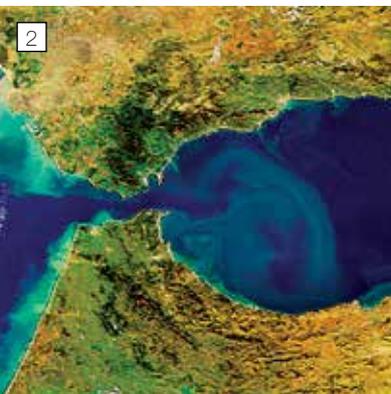
Vers une meilleure gouvernance de la Méditerranée

Ateliers du groupe d'experts réunis à l'initiative de l'UICN (2004-2012)

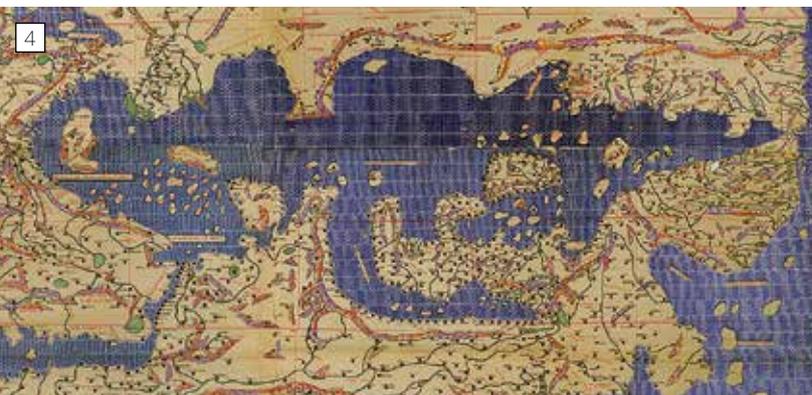


La Méditerranée est malade de sa gouvernance. L'extension des compétences étatiques sur son espace (la juridictionnalisation) pourrait redéfinir le champs des possibles en matière de coopération et de gestion intégrée. Mais ce mouvement est freiné par des antagonismes liés à la souveraineté des États et par des problèmes de délimitation maritime soumis au poids de l'histoire et de l'actualité géopolitique. Difficultés aggravées par son caractère de mer semi-fermée et les dynamiques particulières de ses écosystèmes.

Les enjeux de la biodiversité et les questions clés de la conservation dans la région sont encore compliquées par l'abondance de compétences et d'institutions nationales, d'organisations, de conventions et de protocoles régionaux ou internationaux.



Pour transcender ces obstacles régionaux et porter à la connaissance des États et des organisations concernés les réflexions d'un collège international et pluridisciplinaire sur la conservation de la biodiversité, la gestion intégrée et le développement durable de la région, l'UICN a entrepris d'organiser des ateliers d'experts qui se sont réunis à plusieurs reprises depuis 2004, aboutissant à l'adoption de la résolution 4.066 (adoptée par les membres gouvernementaux et non gouvernementaux de l'UICN rassemblés lors du Congrès de l'UICN en 2008) demandant la mise en place d'un processus de consultation informel sur les questions de gouvernance de la mer Méditerranée.



ACCORD CADRE FRANCE-UICN

Ces ateliers ont été organisés conjointement par le Centre de Coopération pour la Méditerranée et le Programme global marin et polaire de l'UICN, le Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées du PAM et la Commission Générale des Pêches pour la Méditerranée avec le support du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Énergie, de l'Agence Française des Aires Marines Protégées, de la Fondation Mava, de la Fondation Total, et en collaboration avec la Commission de Droit de l'Environnement de l'UICN.

Ils se sont déroulés à Malaga en 2004, à Tunis en 2007, à Rabat en 2008, à Nice en 2009, Istanbul, Procida et Malaga en 2010, puis Monaco en 2011.

Témoins de l'intérêt porté à ce projet par la communauté régionale de la recherche et de la conservation, plusieurs institutions méditerranéennes ont prêté leur concours à leur organisation¹.

Juristes, océanographes, économistes, techniciens, étudiants, etc., les experts participants régulièrement ou ponctuellement aux ateliers n'y ont pas assisté *ès-qualité* mais à titre personnel et s'y sont exprimé librement, le groupe ne constituant pas un forum de négociation internationale mais un espace informel de réflexion sur la base d'échanges pluridisciplinaires et de confiance mutuelle ; la transdisciplinarité étant d'autre part l'expression la plus actuelle de la gouvernance.

Pour reprendre les propos d'un intervenant, l'organisation des ateliers a ainsi manifesté une « amitié agissante » au profit de *Mare Nostrum*, une intelligence régionale plutôt que la confrontation des intérêts éventuellement divergents des parties prenantes.



Ateliers de Nice (27-29 avril 2009) et d'Istanbul (21-23 janvier 2010).

Relatifs à la conservation de la Méditerranée, les thèmes abordés se sont articulés autour de deux grands axes : celui de la conservation de la biodiversité et celui de la gouvernance. Ils ont embrassé la plupart des problématiques liées, en particulier, à son bassin occidental (pour des raisons pragmatiques, l'expertise orientale étant moins bien représentée lors des travaux) :

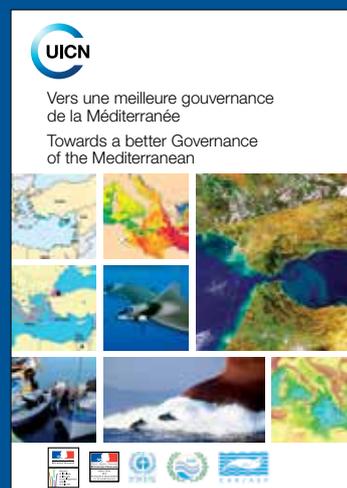
- fragmentation du système juridique de la Méditerranée, juridictionnalisation et délimitation,
- problèmes spécifiques liés aux régimes juridiques applicables (mers territoriales, détroits internationaux, zones économiques exclusives, plateau continental et haute mer),
- acteurs régionaux et coopération,
- convention de Barcelone et ratifications de ses protocoles,
- aires marines protégées (AMP), Aire spécialement protégée d'importance méditerranéenne (ASPIM) et conservation de la haute mer, des canyons et des monts sous-marins,
- pollution (liée notamment à la navigation et aux activités offshore),
- questions liées à la pêche et à la surpêche (traditionnelle vs industrielle ; illégale, non réglementée, non déclarée (IUU) ; échanges commerciaux et traçabilité ; stocks chevauchants, etc).

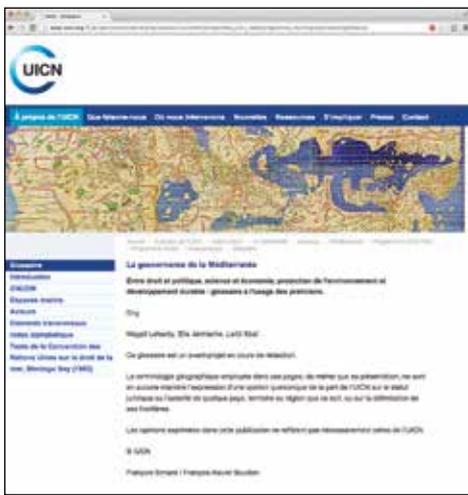
D'autres thèmes, comme les migrations clandestines ou les impacts du changement climatique dans la région, ont également fait l'objet de présentations et de réflexions préliminaires.

Enfin, la question de la coopération entre bassins oriental et occidental a fait l'objet d'une préoccupation récurrente.

Quel que soit le caractère informel des travaux, ils ont fait l'objet de rapports réguliers et de plusieurs présentations, comme à l'occasion du Congrès mondial de l'UICN de Barcelone en 2008, du Forum de l'UICN pour la Préservation de la Méditerranée à Malaga en 2010, de la dixième réunion des Points Focaux pour les ASP à Marseille en 2011, etc.

¹ Voir la listes des institutions impliquées régulièrement ou ponctuellement dans l'organisation des ateliers.





Ils ont également abouti à la rédaction de plusieurs recommandations susceptibles d'éclairer les positions et les décisions politiques nationales et intergouvernementales, et d'influencer ainsi les centres de décision en faveur d'une meilleure gouvernance de la Méditerranée.

Par exemple, les recommandations pour la protection des canyons et monts sous-marins de la Méditerranée rédigées au terme de l'atelier de Nice en 2009, ont donné lieu à l'adoption par l'Assemblée des Membres de l'IUCN d'une résolution relative à la protection des canyons sous-marins méditerranéens (WCC-2012-Res-050-FR) lors du Congrès Mondial de la Nature de Jeju (République de Corée) en 2012.

En outre, ils ont suscité la préparation et la publication de plusieurs ouvrages de synthèse des connaissances du milieu ou d'aide à la décision :

- Chevalier, C. (2004). *Gouvernance de la mer Méditerranée : régime juridique et perspectives*. IUCN-Med, Malaga (Espagne). 30 pp.
- Abdulla A., PhD, & O. Linden, PhD (editors). 2008. *Maritime traffic effects on biodiversity in the Mediterranean Sea: Review of impacts, priority areas and mitigation measures*. Malaga, Spain: IUCN Centre for Mediterranean Cooperation. 184 pp.
- Oral, N. & F. Simard (editors) (2008). *Legal mechanisms to address maritime impacts on Mediterranean biodiversity*. Malaga, Spain: IUCN Centre for Mediterranean Cooperation. 136 pp.
- IUCN (2009). *Risks from maritime traffic to biodiversity in the Mediterranean Sea: Identification of issues and possible responses*. Malaga, Spain: IUCN Centre for Mediterranean Cooperation. 24 pp.
- IUCN (2009). *Vers une meilleure gouvernance de la Méditerranée*. Gland, Suisse : IUCN. 40 pp.
- Robles, R. (2010). *Conservación y desarrollo sostenible del mar de Alborán/Conservation et développement durable de la mer d'Alboran*. Gland, Suisse et Malaga, Espagne : IUCN. 112 pp.
- Würtz, M. (2010). *Mediterranean Pelagic Habitat: Oceanographic and Biological Processes, An Overview*. Gland, Switzerland and Malaga, Spain: IUCN. 88 pp.
- Würtz M. (ed.) (2012). *Mediterranean Submarine Canyons: Ecology and Governance*. Gland, Switzerland and Malaga, Spain: IUCN. 208 pp.

Enfin, un glossaire bilingue Français/Anglais, relatif à la juridictionnalisation de la Méditerranée, fait encore l'objet d'un travail collaboratif en ligne. Il sera publié en version papier courant 2013².

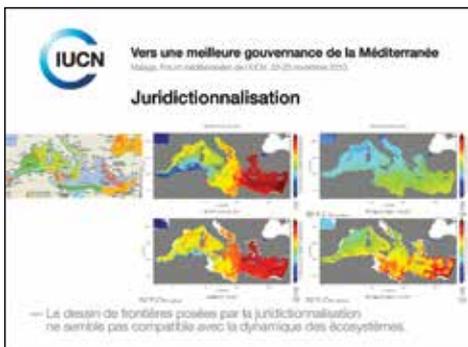


Page d'accueil et extrait du glossaire relatif à la juridictionnalisation de la Méditerranée mis en ligne sur le site de l'IUCN :

www.iucn.org/glossaire

La confrontation des points de vue juridiques, scientifiques et techniques, voire de divergences d'appréciations de nature géopolitique, a permis de clarifier bon nombre de positions ou de concepts a priori difficilement appréciables par telle ou telle catégorie d'acteurs, de contourner (ou de confirmer) bon nombre d'obstacles a priori insurmontables et d'offrir des perspectives pertinentes et innovantes à une coopération régionale pluridisciplinaire et transectorielle. A cet égard, par exemple, l'approche en millefeuille préconisée par les juristes du groupe, c'est-à-dire le recours à plusieurs outils juridiques et réglementaires de nature différente pour répondre à des impératifs de protection soumis tant à la dynamique des écosystèmes qu'aux nécessités d'exploitation durable de ressources communes ou partagées, ouvre de nouvelles perspectives à la mise en œuvre de dispositifs de conservation et de gestion intégrée en haute mer.

Enfin, le caractère informel des ateliers a sans aucun doute favorisé le développement d'un réseau effectivement opérant de nature humaniste et collégiale. Attentif et inspiré par des expériences menées ailleurs, il pourrait à son tour suggérer la mise en place de modalités alternatives de concertation et de coopération pour la gouvernance d'autres zones à enjeux.



Réunion du groupe « Canyons » au Musée océanographique. Monaco, 26-27 avril 2011.

Diaporama de restitution des travaux de l'Atelier de Procida lors du Forum de l'IUCN pour la Préservation de la Méditerranée à Malaga en 2010.

² Lehardy, M., Jarmache E. & L. Sbaï. *La gouvernance de la Méditerranée. Entre droit et politique, science et économie, protection de l'environnement et développement durable : glossaire à l'usage des praticiens*. IUCN, en cours de publication.

Institutions impliquées régulièrement ou ponctuellement dans l'organisation des ateliers

ACCOBAMS

Agence Française des Aires Marines Protégées
Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées du PAM (CAR/ASP)

Centre de Coopération pour la Méditerranée de l'UICN
Centre d'études et de recherches sur le droit des activités maritimes (CERDAME-UNSA)

Commission de Droit de l'Environnement de l'UICN
Commission Générale des Pêches pour la Méditerranée (CGPM)

Consejería de Agricultura, Pesca y Medio ambiente de la Junta de Andalucía

Département de la Pêche maritime du Maroc

Diputación de Málaga

Faculté de droit et des sciences politiques de Tunis

Fondation MAVA

Fondation Total

Fondation Prince Albert II de Monaco

Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri)

Institut du droit de la paix et du développement (IDPI-UNSA)

Institut océanographique

JM Project Cattedra Jean Monnet

Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie

Ministère des Affaires étrangères et européennes

Ministerio de Agricultura, Alimentación y Medio ambiente

Ministero dell'ambiente e della tutela del territorio e del mare

Programme global marin et polaire de l'UICN

Regione Campania

Secrétariat du Plan d'Action pour la Méditerranée, PAM-Athènes.

Turkish Marine Research Foundation (TUDAV)

Université Istanbul, Bilgi

Université de Gênes

Université Mohammed V, Rabat

Université de Nice - Sophia Antipolis (UNSA)

Université « l'Orientale » de Naples

Ville de Nice

- 1- Concentrations en chlorophylle pendant l'année 2007 (NASA Giovanni).
- 2- Les eaux atlantiques de surface pénètrent en mer d'Alboran par le détroit de Gibraltar. Image SeaWiFS (S1997361123941.png) <http://visibleearth.nasa.gov>
- 3- Stade larvaire de *Sergestes* sp., © M. Würtz – Artescienza s.a.s. In : Würtz, M. (2010). *Mediterranean Pelagic Habitat: Oceanographic and Biological Processes, An Overview*. IUCN.
- 4- *Weltkarte des Idrisi vom Jahr 1154 n. Ch., Charta Rogeriana / wiederhergestellt und herausgegeben von Konrad Miller* (extrait).
- 5- *Mobula mobular*, le diable de mer méditerranéen est classé « En Danger » dans la liste rouge de l'UICN.
- 6- Atelier de Procida, 30 septembre - 2 octobre 2010.
- 7- Un cachalot *Physeter catodon* sonde au-dessus du canyon d'Imperia. ISHMAEL Project. © M. Würtz – Artescienza s.a.s.



UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE

IUCN-MED

Parque Tecnológico de Andalucía
Marie Curie, 22
29590 - Campanillas (Malaga), Espagne
uicnmed@iucn.org
Tel +34 95 202 84 30
Fax +34 95 202 81 45
www.iucn.org/mediterranean

Le Centre de coopération pour la Méditerranée de l'UICN est financé principalement par :

